Image not found or type unknown

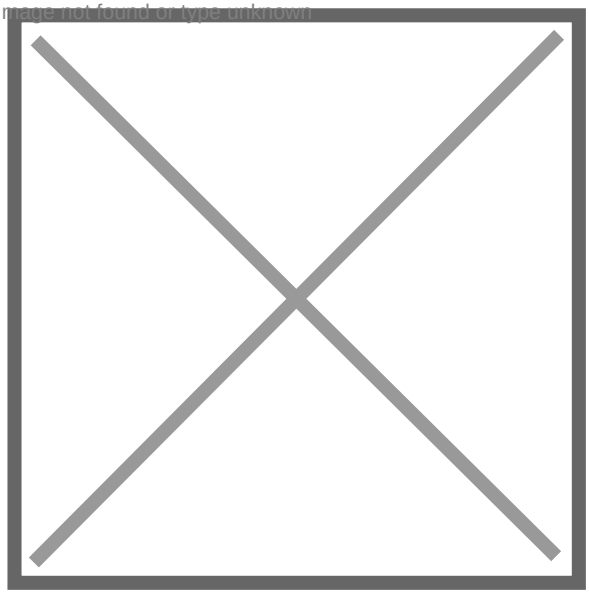

Compromis de vente signé sous la contrainte

Par **gizmette**, le **06/11/2009** à **00:34**

Bonjour,

Suite au décès de notre maman, notre père a décidé de vendre la maisons de famille. Mes deux soeurs et moi même avons signé un compromis de vente parce que notre père menacait de se suicider si nous refusions de signer. Il nous a manipulé parce qu'il n' est pas du tout dépressif au final. Nous avons enregistré des messages téléphoniques sur lesquels on entend lesdites menaces, et nous avons conservé un mail que nous a envoyé sa dame de compagnie qui est maintenant son "amie". Sur ce dernier, elle parle des menaces de suicide de notre père et, du fait qu'il est armé, elle a peur.
Pouvons nous demander l'annulation du compromis de vente obtenu sous la contrainte ?

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés